

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 948

présenté par
M. Sommer et M. Lescure

ARTICLE 13 BIS A

À l'alinéa 20, substituer au mot :

« fin »

les mots :

« le 31 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.